

L'Opération de Revitalisation du Territoire (O.R.T)

Le programme Petites Villes de Demain est avant tout une phase d'un an qui est dédiée à l'étude des besoins du territoires et de ses habitants afin d'identifier des actions pertinentes à développer et mettre en place à travers un outil, l'Opération de Revitalisation Territoriale.

L'Opération de Revitalisation Territoriale est une feuille de route sur 5 ans des actions à développer sur un périmètre défini. L'objectif est de traiter 5 axes différents et complémentaires :

Axe 1 : Rendre attractive l'offre d'habitat en centre-bourg ;

Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré ;

Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;

Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public, le patrimoine et le paysage ;

Axe 5 : Accès aux équipements , services publics et l'offre culturelle et de loisir.

Châteauneuf-la-Forêt et Briance Combade ont jusqu'à novembre 2022 au plus tard pour déposer le dossier d'ORT à la préfecture et attendre la validation de l'Etat.